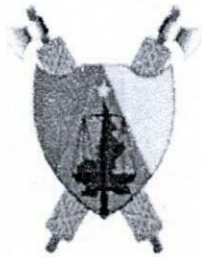


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

PREFECTURE DE BATOURI



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace- Work- Fatherland

EAST REGION

KADEY DIVISION

DIVISIONAL OFFICE BATOURI

DEMANDE DE COTATION N° 501 /DC/RES/DK/P.BTRI/CDPM/KADEY/2026 DU 10 3 MARS 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU A LA PREFECTURE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

1. Objet de la consultation

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026, le Préfet du Département de la kadey, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en mobilier de bureau à la Préfecture de BATOURI.

Le montant prévisionnel est de : **Vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur l'équipement en mobilier de bureau à la Préfecture de BATOURI.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2026.

5. Consultation et acquisition du Dossier de consultation

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de BATOURI dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la **Recette des Finances de BATOURI**, d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

6. Remise des Offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Préfecture de BATOURI au plus tard le 30/03/2026 à **10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 501 /DC/RES/DK/P.BTRI/CDPM/KADEY/2026 DU 10 3 MARS 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU A LA PREFECTURE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2026;

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **1% du montant prévisionnel soit Deux cent mille (200 000) FCFA.** La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

NB: Les cautionnements sont assujettis à la formalité du timbrage et l'exigence de la mention manuscrite de l'établissement financier dont le non respect entraine le rejet de l'offre. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **30/03/26 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la KADEY siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Préfecture de BATOURI.

9. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

10. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
5. Omission d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée dans l'offre financière.

10.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2023, 2024 et 2025..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

11. Attribution des Lettres-Commandes

A l'issue de la comparaison des offres financières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

- 1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;
- 2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

12. Durée de validité des offres.

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Nombre maximum de lot

Dans le cadre de la présente consultation, le soumissionnaire **peut être attributaire que de l'unique lot**.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de BATOURI.

Ampliations :

- ✓ DDMINMAP/K
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CDPMP/KADEY ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

BATOURI LE
Le Préfet du Département de la KADEY
AUTORITE CONTRACTANTE

03 MARS 2026

Ojoudai Yakouba
Administrateur Civil